

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Laval

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Laval, tenue le 8 février 2021 à 18 h 32 par visioconférence, conformément au décret numéro 1039-2020 du 7 octobre 2020.

Nom	Présent	Absent
Membres du CA		
Alexandre-Gingras, Hubert, parent d'élève	X	
Beaulieu, Marie-Soleil, membre de la communauté	X	
Chaanin, Amal, parent d'élève	X	
Charbonneau, Françoise, membre de la communauté	X	
Coallier, Danielle, membre de la communauté	X	
Cummings, Julie, parent d'élève	X	
Dulac, Katya, personnel professionnel	X	
Girard, Frédéric, personnel direction	X	
Laurendeau, Louis-Philippe, membre de la communauté	X	
Liberge, François-Hugues, parent d'élève	X	
Maltais, Caroline, personnel soutien*	X	
Martel, Sylvain, membre de la communauté	X	
Ménard, Benoit, personnel enseignant	X	
Mongeon, Maxime, représentant sans droit de vote		X
Pineda, Christian, parent d'élève	X	
Quirion, Daniel, personnel cadre	X	
Direction générale		
Archambault, Jean-Pierre, directeur général adjoint	X	
Chaput, Sylvain, directeur général adjoint	X	
Gravel, Anne-Lise, directrice générale adjointe	X	
Lavigne, Julie, directrice générale adjointe	X	
Volcy, Yves Michel, directeur général	X	
Secrétariat général		
Duval, Stella, secrétaire générale	X	
Gingras, Isabelle, coordonnatrice	X	
Invités		
Lucie Boissonneault, directrice du Service des ressources financières	X	

* Mme Caroline Maltais prend son siège à 18 h 44.

POINTS STATUAIRES

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après constat du quorum, M. François-Hugues Liberge ouvre la séance à 18 h 32 et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

Que l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'il apparaît ci-après.

Points statutaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration du 7 décembre 2020

Points pour information

- 2.1 Rapport des présidents des comités du conseil d'administration :
 - Président du conseil d'administration
 - Comité des ressources humaines (25 janvier 2021)
- 2.2 Rapport du directeur général

Points pour décision sans nécessité de présentation (agenda de consentement)

- 3.1 Compte de dépenses du directeur général
- 3.2 Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier de 9 mois se terminant le 31 mars 2021 et l'exercice financier annuel 2020-2021
- 3.3 Règlement de délégation de pouvoirs
- 3.4 Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités, ainsi que les conditions de participation à distance :
 - Adoption

Points de décision nécessitant une présentation

- 4.1 Comité de répartition des ressources – Recommandations

Points d'information nécessitant une présentation

- 5.1 Infrastructures, places-élèves et vision d'avenir

Autres

- 6.1 Huis-clos
- 6.2 Varia

CA 2020-2021 numéro 027

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2020

Il est proposé par M. Christian Pineda et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 7 décembre 2020 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

CA 2020-2021 numéro 028

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINTS POUR INFORMATION

2.1 RAPPORT DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Président du conseil d'administration**
Monsieur François-Hugues Liberge, président du conseil d'administration transmet certaines informations d'ordre général aux membres du conseil d'administration.
 - **Comité des ressources humaines (25 janvier 2021)**
Madame Danielle Coallier, présidente du comité des ressources humaines, fait état des travaux du comité.
-

Mme Caroline Maltais prend son siège à 18 h 44.

2.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Soirée d'information – Agrandissement de l'édifice situé au 115, rue Alexandre à Laval

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Julie Lavigne, directrice générale adjointe, à faire un suivi de la séance d'information virtuelle tenue le 8 décembre 2020 concernant l'agrandissement de l'édifice situé au 115, rue Alexandre. Cet agrandissement permettra la création d'une toute nouvelle école primaire pour accueillir les enfants du quartier tout en offrant des espaces modernes au service de la communauté.

Situation concernant la COVID-19

Monsieur Yves Michel Volcy fait un état de la situation concernant la COVID-19, notamment quant au déploiement des tests salivaires dans les écoles du Centre de services scolaire, en collaboration avec la Santé publique.

Bulletins scolaires et tutorat

Monsieur Yves Michel Volcy fait un état de la situation concernant le 1^{er} bulletin scolaire et le service de tutorat qui sera déployé dans les écoles du Centre de services scolaire au cours des prochaines semaines.

Séance extraordinaire – 22 février

Monsieur Yves Michel Volcy mentionne qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration le lundi 22 février 2021, notamment pour présenter des recommandations du Comité de répartition des ressources (CRR).

Comité *ad hoc* – Organisation scolaire

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Jean-Pierre Archambault, directeur général adjoint, à présenter les modalités pour la création du comité *ad hoc* qui sera chargé de déterminer les grandes orientations en matière d'organisation scolaire. Les membres recevront un courriel à cet effet prochainement.

Recommandation du CCSEHDAA – Politique en matière d'adaptation scolaire *Une école adaptée à tous ses élèves à Laval*

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Sylvain Chaput, directeur général adjoint, a présenté les recommandations du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CSSEHDAA) relativement à l'évaluation de la politique.

L'école secondaire de demain

Monsieur Yves Michel Volcy invite monsieur Sylvain Chaput, directeur général adjoint, à faire un état de situation concernant le sondage mené auprès des employés, des élèves et des parents dans le cadre du projet de l'École secondaire de demain.

Journées de la persévérance scolaire

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Julie Lavigne, directrice générale adjointe, à transmettre les informations relatives aux journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du 15 au 19 février prochain et aux initiatives du Regroupement lavallois pour la réussite éducative.

Départ à la retraite – directions de services

Monsieur Yves Michel Volcy invite madame Julie Lavigne, directrice générale adjointe, à informer les membres du récent départ à la retraite de madame Dominique Sylvain, directrice du Service des ressources financières et de monsieur Christian Lavoie, directeur du Service des technologies de l'information. Ces directions ont respectivement été remplacées par madame Lucie Boissonneault et monsieur Patrice Brisebois.

Collaboration avec Ville de Laval

Monsieur Yves Michel Volcy mentionne qu'il a rencontré récemment à deux reprises le directeur général de la Ville de Laval afin de discuter, notamment, des besoins d'espaces du Centre de services scolaire de Laval.

État de situation budgétaire

Monsieur Yves Michel Volcy informe les membres des travaux et réflexions en cours en lien avec la situation budgétaire à moyen et long termes du Centre de services scolaire de Laval.

Formation obligatoire

Monsieur Yves Michel Volcy rappelle aux membres l'obligation de suivre la formation élaborée par le ministère de l'Éducation du Québec à l'intention des membres des conseils d'administration.

Séances virtuelles du CA – Accès au public

Monsieur Yves Michel Volcy informe les membres que des validations sont en cours, afin de permettre au public d'assister aux séances virtuelles du conseil d'administration, possiblement à compter du mois d'avril.

POINTS POUR DÉCISION SANS NÉCESSITÉ DE PRÉSENTATION (AGENDA DE CONSENTEMENT)

Tous les points contenus à l'agenda de consentement sont adoptés d'une seule voix.

Les points 3.1 à 3.4 sont adoptés sur proposition de Mme Amal Chaanin.

3.1 COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU la *Politique de remboursement des dépenses au personnel*;

ATTENDU les dépenses du directeur général assumées dans le cadre de ses fonctions au Centre de services scolaire de Laval;

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

QUE le compte de dépenses du directeur général au montant de 10,34 \$ payable à la Banque Nationale du Canada, soit accepté.

CA 2020-2021 numéro 029

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER DE 9 MOIS SE TERMINANT LE 31 MARS 2021 ET L'EXERCICE FINANCIER ANNUEL 2020-2021

ATTENDU l'article 284 de la *Loi sur l'Instruction publique* concernant la nomination annuelle de l'auditeur indépendant;

ATTENDU la résolution CC 2019-2020 numéro 028 retenant la firme Deloitte S.E.N.C.R.L pour l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de Laval pour les états financiers d'une période de 9 mois, exigés par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), se terminant le 31 mars 2020 et 31 mars 2021, ainsi que les états financiers annuels des exercices 2019-2020 et 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification du Centre de services scolaire de Laval du 7 décembre 2020;

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

QUE les services de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L soient retenus pour l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de Laval, pour la période de 9 mois se terminant le 31 mars 2021 et que les honoraires relatifs à ce mandat soient fixés à 32 500 \$, avant taxes;

QUE les services de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L soient retenus pour l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de Laval, pour l'exercice financier 2020-2021, et que les honoraires relatifs à ce mandat soient fixés à 28 000 \$ avant taxes.

CA 2020-2021 numéro 030

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS : - ADOPTION

ATTENDU l'adoption le 8 février 2020 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* visant principalement à revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, qui sont devenues le 15 juin 2020 des centres de services scolaires, administrés depuis le 15 octobre 2020 par un conseil d'administration, composé de parents, de représentants de la communauté et de membres du personnel;

ATTENDU l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) qui accorde au conseil d'administration le pouvoir de déléguer, par règlement, certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs, au directeur général, à un directeur général adjoint, à une direction d'établissement ou de service, à tout autre membre du personnel cadre, de même qu'à un conseil d'établissement;

ATTENDU les travaux du comité de gouvernance et d'éthique élargi tenus le 5, le 10 et le 30 novembre 2020 afin de procéder à la rédaction d'un nouveau règlement de délégation de pouvoirs;

ATTENDU le projet de règlement de délégation de pouvoirs à cet effet;

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

QUE le conseil d'administration adopte le Règlement de délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de Laval tel que déposé en annexe de la présente résolution sous la cote CA 2020-2021 numéro 031;

QUE ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication, le 16 février 2021;

QUE les résolutions suivantes ainsi que les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs annexés auxdites résolutions soient abrogés à toutes fins que de droit à compter du 16 février 2021 : CC 2008-2009 numéros 140, 141, 146, 147, 148, 149, 150 et 151, CC 2009-2010 numéro 114, CC 2012-2013 numéros 020 et 021, CC 2013-2014 numéros 015, 213, 214 et 215, CC 2014-2015 numéro 106, CC 2018-2019 numéros 212 et 213, DG 2019-2020 numéro 056 et CA 2020-2021 numéro 014;

QUE tous les textes faisant référence ou reprenant une disposition d'un règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs qui a été abrogé soient lus et appliqués en faisant les adaptations nécessaires et en conformité avec les dispositions du Règlement de délégation de pouvoirs en vigueur.

CA 2020-2021 numéro 031

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE CERTAINS COMITÉS, AINSI QUE LES CONDITIONS DE PARTICIPATION À DISTANCE : - ADOPTION

ATTENDU l'adoption le 8 février 2020 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* visant principalement à revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, qui sont devenues le 15 juin 2020 des centres de services scolaires, administrés depuis le 15 octobre 2020 par un conseil d'administration, composé de parents, de représentants de la communauté et de membres du personnel;

ATTENDU que le conseil d'administration doit déterminer par règlement les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités ainsi que les conditions permettant aux membres du conseil d'administration de participer à distance aux séances, et ce, conformément aux articles 162 et 169 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les travaux du comité de gouvernance et d'éthique élargi tenus le 5, le 10 et le 19 novembre 2020 afin de déterminer lesdites règles de fonctionnement et de participation à distance aux séances du conseil d'administration;

ATTENDU le projet de règlement à cet effet;

Il est proposé par Mme Amal Chaanin, et résolu :

QUE le conseil d'administration adopte le *Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités, ainsi que les conditions de participation à distance* du Centre de services scolaire de Laval tel que déposé en annexe de la présente résolution sous la cote CA 2020-2021 numéro 032;

QUE ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication, le 16 février 2021;

QUE la résolution 2012-2013 numéro 022 adoptée le 26 septembre 2012 et les *Règles de procédure des séances du conseil des commissaires et de certains comités*, annexées à ladite résolution, soient abrogées à toutes fins que de droit à compter de ce jour.

CA 2020-2021 numéro 032

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINTS DE DÉCISION NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

4.1 COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES – RECOMMANDATIONS

ATTENDU la mise en place du comité de répartition des ressources (CRR) prévu à la *Loi sur l'instruction publique* depuis le 1^{er} juillet 2017;

ATTENDU la résolution DG 2019-2020 numéro 050 par laquelle le directeur général a adopté le document *Objectifs, principes et critères de répartition des revenus* entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2020

ATTENDU que le CRR doit faire des recommandations quant aux critères de répartition des revenus au conseil d'administration;

ATTENDU que le CRR a tenu deux rencontres de travail soit le 3 décembre 2020 et le 29 janvier 2021 ayant pour but de formuler des recommandations au conseil d'administration pour le budget 2020-2021;

ATTENDU que le CRR a formulé des recommandations quant à plusieurs objets en respect des orientations visant la réussite de l'élève et le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) pour les objets suivants :

- Répartition de huit allocations supplémentaires du MEQ et d'un budget de dépense prévu lors du budget initial, soit :
 - o 15027 Soutien à la réussite éducative des élèves doués
 - o Soutien aux établissements
 - o 15021 Soutien additionnel à la réussite éducative et à l'engagement des élèves – bonification
 - o 15022 – Bien-être à l'école
 - o 30392 – Soutien aux centres de FP-EA pour répondre à leurs besoins locaux en contexte de COVID-19;
 - o 12050 – Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement – bonification;
 - o 15165 – Maintien et rehaussement des compétences des travailleurs – bonification;
 - o 15194 – Soutien aux services aux entreprises – bonification;
 - o 15191 – Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle.

ATTENDU le document « Recommandations du Comité de répartition des ressources – Budget 2020-2021 pour la période du 3 décembre 2020 au 5 février 2021 » en annexe;

Il est proposé par M. Daniel Quirion, et résolu :

QUE les recommandations du comité de répartition des ressources pour le budget 2020-2021 soient approuvées par le conseil d'administration telles qu'elles sont déposées en annexe sous la cote CA 2020-2021 numéro 033;

QUE les impacts de ces recommandations soient reflétés au budget 2020-2021 du Centre de services scolaire de Laval.

CA 2020-2021 numéro 033

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

5.1 INFRASTRUCTURES, PLACES-ÉLÈVES ET VISION D'AVENIR

M. Jean-Pierre Archambault, directeur général adjoint, présente les enjeux liés aux infrastructures, à la gestion des places-élèves et à la vision d'avenir du Centre de services scolaire de Laval.

6.1 HUIS-CLOS

Aucun huis-clos n'est requis.

6.2 VARIA

M. Hubert Alexandre-Gingras invite les membres du conseil d'administration à échanger sur le thème du développement de la créativité et de l'innovation auprès des élèves. Il est convenu que cet aspect soit rediscuté dans le cadre de la planification du prochain Plan d'engagement vers la réussite.

Levée de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 49.

FRANÇOIS-HUGUES LIBERGE
Président du CA

STELLA DUVAL
Secrétaire générale